

STATIONNEMENT:

DSP COLOMBES / Q-PARK





COMME A COLOMBES, A LYON LA DSP A ETE TRES MAL NEGOCIEE....

ET A LYON CA VA COUTER TRES CHER.... COMME A COLOMBES!

Chèr(e)s ami(e)s du Collectif,

Le moins que l'on puisse dire, c'est que lorsqu'il s'agit de traiter avec les entreprises du secteur privé, très souvent nos édiles ne font pas le poids!

Pour beaucoup d'entre eux (d'entre elles...) pas ou très peu d'expérience, pas les compétences d'un acheteur de métier non plus.... pas ou peu l'habitude de la négociation industrielle à haut niveau.

Pour parler franchement et en ce qui concerne les DSP sur le stationnement sur voirie et les parkings en ouvrage, les industriels se régalent!

En effet, ils maitrisent parfaitement les contrats qu'ils proposent d'une manière récurrente aux collectivités territoriales, en connaissent tous les articles qui comportent des clauses difficiles à déchiffrer pour leurs interlocuteurs en termes de conséquences.

Moralité, les communes signent des DSP avec comme à Colombes des articles léonins, qu'un chef d'entreprise bien conseillé n'aurait jamais accepté.

Comme nous l'avons déjà pointé du doigt, Colombes n'aurait jamais dû accepter l'article de la DSP qui donne cette mirobolante garantie de recette annuelle à Q-Park, car dans cette configuration il ne peut y avoir qu'un gagnant et un perdant.....et le perdant c'est Colombes!

En effet, si les recettes des horodateurs et des parkings en ouvrage n'atteignent pas cette recette minimum, se sont donc nos impôts qui combleront ce manque à gagner....et ce pendant encore 20 ans !

La ville de Lyon a fait la même erreur fatale, les conséquences néfastes d'un article mal ficelé de leur DSP avec Q-Park leur a coûté <u>la somme astronomique</u> <u>de 786.000</u> € et la perte de la recette d'un parking appartenant à la ville, dont les recettes vont remplir les caisses de Q-Park pour une durée de 8 ans.

Comme nous l'avions dénoncé, les constructeurs de parking ne prennent aucun risque, quelle que soit les circonstances, ils ne peuvent que réaliser de très confortables profits au détriment des collectivités!

Ci-dessous l'article du Progrès :

LYON - STATIONNEMENTComment QPark a sauvé son parking à Perrache

La société Q Park, qui peine à remplir son parking, estimait que le quartier n'avait pas subi les modifications promises. Elle réclamait 2,5 millions € à la Métropole. Un accord a été conclu avec la collectivité.

Lorsqu'en, en 2004, Q-Park accepte de construire le parking souterrain des Archives de 649 places pour 16 millions € HT, la société tablait sur la démolition du

centre d'échanges de Perrache et la fermeture, de facto, du parc de stationnement Perrache concurrent.

Une promesse qui remonterait à l'an 2000, selon Gérard Claisse, vice-président au contrôle des délégations de service public (DSP), émise à l'époque par Raymond Barre dans le cadre du nouveau quartier de la Confluence.

Mais quand Gérard Collomb réactive la DSP en 2004, il n'est alors « plus question de supprimer le centre d'échanges ». Ouvert en septembre 2010, le parking des Archives, compliqué d'accès, derrière les voûtes, est peu fréquenté. « C'est dix fois moins ce qui était initialement prévu pour le remplissage à l'heure », pointe Gérard Claisse.

Des sous, des tarifs plus élevés et une nouvelle Délégation :

En décembre 2012, avec un taux de remplissage déclaré au *Progrès* de « 50 % », Q Park se lance même dans la vente d'heures de stationnement à prix cassés via le site Groupon.

Malgré une nouvelle signalétique installée par le Grand Lyon, la perte cumulée de Q-Park s'élevait à 4 millions €, en 2013, expose ensuite la société à la collectivité. Le changement de nom en « Gare Perrache la Confluence » ne fait pas non plus de miracles et, en juillet 2015, le délégataire réclame 2,5 millions € à la Métropole, menaçant, à défaut, de saisir la justice.

Première étape en juin dernier : les élus acceptent d'aligner le tarif horaire avec celui de la gare de la Part-Dieu. Aux termes d'un arrangement avalisé par la Commission permanente de la collectivité le 7 décembre dernier, Q Park renonce à une action en justice et accepte une indemnité de 786 000 €. Au 1^{er} janvier 2016, l'abonnement illimité, sera par ailleurs aligné sur les tarifs des parcs Saint-Georges et Fosse aux ours ce qui représente une hausse de + 20 %, avec la bénédiction des élus.

Enfin, Q Park se voit confier la délégation d'environ 80 places de stationnement situées sous l'échangeur de la gare de Perrache pour une durée de huit ans à partir du 1^{er} juillet 2016, des places aujourd'hui gérées par la Ville.

NOTE Q-Park, société présente dans 70 villes de France, contactée, a répondu que « tous ses porteparole étaient en congés ».

SOPHIE MAJOU

COLOMBES EST PIEDS ET POINGS LIES A CETTE DSP.

SI A L'AVENIR LES CONDITIONS DU STATIONNEMENT DEVAIENT ETRE MODIFIEES, <u>IL FAUDRA INDEMNISER</u> Q-PARK AVEC NOS IMPOTS. Enfin, suite à notre lettre recommandée avec AR de la semaine dernière, aucun retour de Mme le Maire.

Nous attendons donc une réponse, c'est le minimum de démocratie et de respect que nous sommes en droit d'attendre du premier magistrat de la ville.....

LE COLLECTIF NE RENONCERA PAS!!!

ANNULATION

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur <u>parkinggratuit92@gmail.com</u>, et nous répercuterons vos informations.

Retrouvez toutes nos publications sur

www.lapetitegarenne.info_et

www.lecolombesquejaime.fr/